

« La situation est terrible »

Rhoumour Ahmet Tchilouta sur la situation au Niger et un possible changement de sa politique migratoire

Entretien par Franza Drechsel

Vous étiez au Niger il y a quelques semaines. Comment voyez-vous la situation après le coup d'état du 26 juillet ?

En fait, la situation est très mauvaise à cause des sanctions drastiques de la CEDEAO et de la suspension des appuis budgétaires et les aides au développement. Il faut souligner que 55% du budget national vient de ressources extérieures notamment des pays occidentaux, l'Union européenne, l'Allemagne ou encore la France, donc maintenant il y manque beaucoup de moyens. Les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont mis l'économie du pays à l'arrêt, plus rien ne rentre, plus rien ne sort. C'est un blocus économique et financier sans précédent.

Est-ce que la situation se ressemble dans tout le pays ?

Non, cette situation est davantage perceptible à Niamey, la capitale, où la plupart de la masse salariale de l'Etat habite et où il y a les entreprises privées, les fonctionnaires des projets etc. Comme la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest a fermé ses robinets pour le Niger, tu ne peux pas retirer ton salaire de ton compte de banque. Alors, tu n'as pas d'argent pour faire tes transactions du quotidien, payer ton loyer, payer tes factures etc. Par contre, à Agadez, la situation est beaucoup moins anxiogène et les gens ressentent moins les conséquences de ce coup d'État. Ils ne s'en rendent compte que quand ils achètent des produits de première nécessité comme le riz car les prix ont massivement augmenté, ce qui pose un grand problème. Donc les gens sont très préoccupés, ils ne savent pas où chercher des moyens. Je dirai que même si le peuple nigérien est assez résilient, si les sanctions de la CEDEAO continuent dans la durée, le pays risque d'aller vers un désastre humanitaire. Ce qui fait qu'aujourd'hui, de plus en plus de voix s'élèvent pour manifester leurs exaspérations vis-à-vis de ces sanctions mais aussi vis-à-vis des putschistes. La situation est assez grave !

Vous êtes chercheur dans le sujet de migration. Qu'observez-vous au Niger en ce moment ?

Ce sont les populations migrantes qui souffrent le plus. Les frontières entre le Niger et le Nigéria et le Bénin sont fermées, mais néanmoins les gens continuent d'arriver au Niger. Les circulations transfrontalières en Afrique de l'Ouest sont majoritairement informelles et elles continuent. Juste que maintenant, beaucoup de personnes en mobilité sont bloquées au Niger, notamment à Agadez. Il y a celles qui étaient déjà là avant les événements du 26 juillet, celles qui sont arrivées après et celles qui ont été déportées d'Algérie et qui continuent de l'être.

Il y a des expulsions des migrant-e-s par l'Algérie ?

Oui ! Malgré la situation socio-politique difficile du Niger, l'Algérie n'a jamais arrêté ses déportations au Point Zéro, situé à 15 km d'Assamaka, la dernière ville du Niger avant la frontière algérienne. On pourrait même dire qu'elle les a intensifiées encore plus depuis le coup d'État. Selon Alarme Phone Sahara ([APS](#)), depuis le 26 juillet, l'Algérie aurait déporté plus de 5000 personnes. Selon Aïr Infos, cette ville frontalière accueillerait aujourd'hui plus de 6 000 Subsahariens déportés d'Algérie, soit deux fois plus que la population locale (environ 3 000 habitants). Ils sont alors bloqués là-bas.

Où sont les autres migrant-e-s ?

Les centres de transit de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Agadez et à Niamey sont débordés. C'est parce que les retours dits « volontaires » de l'OIM ne sont plus possibles

avec la fermeture des frontières et de l'espace aérien et par manque de moyens. Aujourd'hui la détresse des populations migrantes n'a jamais été si visible, quand on circule dans les rues d'Agadez, des personnes dorment même à terre, dans des conditions terribles, y compris des femmes et des enfants. C'est vraiment alarmant. Le nombre de personnes qui ont besoin d'assistance augmentent alors que les capacités et les ressources pour les accueillir diminuent, parce-que l'OIM comme la majorité des organisations humanitaires intervenant dans la migration dépendent des ressources de l'Union Européenne (UE). Bref, la situation est terrible, surtout à Agadez.

En 2015, le gouvernement de Niger, avec Mohamed Bazoum comme Ministre de l'Intérieur et sous pression de l'UE, a implémenté une loi, nommée « Loi 2015-36 » qui criminalise toute service rendue aux migrant-e-s. Des postes de contrôle ont été établis au long des routes transsahariennes qui ont eu pour conséquence – comme le démontre bien le rapport de Border Forensics « [Mission accomplie ? Les effets mortels du contrôle des frontières au Niger](#) » – que les migrant-e-s prenaient des routes plus compliquées avec moins de puits. Avec quels méthodes étiez-vous capables de démontrer ceci ?

L'objectif de l'enquête avec Border Forensics est de changer le narratif et d'apporter de nouvelles preuves. Après la promulgation de la loi 2015-36, des organisations comme APS ont inlassablement mis en lumière le désastre humanitaire qui en a résulté pour les migrants. Le nombre réel de morts dans le désert nigérien reste insaisissable. Le Missing Migrant Project de l'OIM fait état d'au moins 1 092 décès de migrants depuis 2014 dans le Sahara nigérien, mais ces chiffres ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Les mesures strictes de la loi 2015-36 ont poussé les flux transsahariens dans des zones reculées où les incidents passent facilement inaperçus, ce qui rend la collecte de données plus difficile. Pour faire face à cette crise et au manque de données empiriques fiables, Border Forensics a développé de nouvelles techniques d'analyse géospatiale et de télédétection. Son objectif est de documenter de manière empirique les effets létaux des pratiques de contrôle des frontières au Niger.

Comment travaillez-vous concrètement ?

Les méthodologies ont été appliquées à trois sites clés : la ville de Séguédine, le fort militaire de Madama et le poste frontière de Toummo entre le Niger et la Libye. Les analyses criminalistiques des frontières se sont concentrées sur les pertes d'eau et la détection des migrants par les forces de défense et de sécurité. Deux méthodes, précédemment appliquées à la militarisation du désert de Sonora à la frontière entre les États-Unis et le Mexique, ont été utilisées mais en les adaptant aux réalités des routes transsahariennes. Le premier modèle, « l'analyse du champ de vision », utilise un algorithme évaluant la visibilité à partir de la route principale. La seconde intègre une analyse coût-distance, estimant la quantité d'eau minimale dont une personne en détresse aurait besoin pour atteindre la route principale afin d'obtenir de l'aide. Bien que les dynamiques migratoires diffèrent d'un site à l'autre, l'application de ces méthodes a révélé des schémas clairs. Les analyses de télédétection montrent une augmentation des activités militaires après l'adoption de la loi 2015-36 tel comme elles donnent preuve que c'est la criminalisation accrue de la migration et de son aide qui poussent les transporteurs et les migrants à emprunter des voies éloignées et moins visibles, ce qui augmente drastiquement les risques de déshydratation en cas de panne ou de pénurie d'eau par exemple.

Est-ce que le coup d'Etat a eu des effets sur les routes prises par les migrant-e-s ?

D'abord, il y a toujours la migration. Qu'importe quelle loi est mise en place et de savoir si elle interdit les mouvements migratoires, elle n'empêchera jamais ceux et celles qui veulent quitter. Mais on ne sait pas encore quelle attitude adoptera le gouvernement par rapport à la migration. On sait juste par exemple que nombreux contingents nigériens en poste dans le nord du pays ont été

repositionnés vers les frontières du Bénin et du Nigéria pour contrer une éventuelle intervention militaire de la CEDEAO. Alors, il reste moins de personnel pour ces contrôles. De plus, à Agadez, habituellement, la stratégie de lutte contre les migrations reposait beaucoup sur les patrouilles militaires, mais avec le manque de ressources, elles commencent à devenir de moins en moins régulières. Par conséquent, les transporteurs de migrants commencent à redevenir de plus visible comme autre fois. Avant le coup, ce n'était pas possible de partir en pleine journée et maintenant, on voit des gens charger leurs passagers en journée. Mais des questions se posent quant à l'avenir des initiatives comme EUCAP Sahel Niger qui intervenait beaucoup dans les contrôles de migrants ou encore des Equipes conjointes d'investigations qui accueillent des policiers et militaires européens.

Pour revenir à la politique actuelle : Est-ce que c'est possible qu'il y ait un changement de la loi migratoire sous ce gouvernement de transition ?

En fait, oui, depuis le coup d'État on observe qu'il y a quelques nouvelles dynamiques et c'est possible que la loi migratoire soit modifiée ou bien supprimée. Si cela devait arriver, le paradigme de contrôle de la migration au Niger serait complètement changé. Avec une loi modifiée ou supprimée, toutes les autres initiatives deviendront inefficaces puisqu'elles manqueront de cadre législatif et répressif adéquat.

Est-ce une initiative des militaires au pouvoir ?

Je ne le dirai pas. C'était plutôt une initiative d'une certaine partie de l'opinion publique de la région d'Agadez, notamment des ex-rebelles, des leaders politiques et des ex-prestataires de la migration qui se sont organisés au sein de l'Union des Nigériens pour la Vigilance et le Patriotisme (UNVP). C'est un collectif de soutien au CNSP composé essentiellement de ressortissants de la région. Les appels à la modification (pour les plus modérés) et à l'abrogation (pour les plus radicaux) de cette loi sont apparus dans un premier temps dans plusieurs groupes WhatsApp de la région tout de suite après le coup d'État. Puis, l'UNVP a pris contact avec le nouveau gouverneur de la région, nommé par le CNSP. Ensuite, une délégation s'est rendue à Niamey pour tenir, entre autres, une conférence de presse sur cette question. Après, la délégation de l'UNVP a été reçue par le ministre de la Justice qui, avec ses collaborateurs, s'est engagé à faire tout pour que cette loi soit revue et réformée au besoin. Bref, la délégation de l'UNVP exploite la ligne politique souverainiste adoptée par le CNSP et le bras de fer qui l'oppose à la communauté internationale, notamment à la France, pour faire passer des griefs exprimés par les élus locaux et les populations de la région depuis l'adoption de cette loi.

Pensez-vous que le manque de financement joue un rôle dans une possible libéralisation de la migration ?

Oui ! La migration peut définitivement apporter à l'économie de la région d'Agadez en particulier et nationale en général. C'est d'ailleurs l'un des arguments avancés par l'UNVP disant que la levée des restrictions vis-à-vis du transport de migrants rentrait dans le cadre des instructions données par Abdourahamane Tiani, Président du CNSP, à son Premier Ministre de la transition pour apaiser la situation socio-économique difficile de ce moment. Une décriminalisation du transport déjà impacterait beaucoup de personnes. Avant cette loi, on estime que plus 6.000 personnes vivaient de l'économie de passage générée par la migration.

Que revendiquez-vous du gouvernement allemand ?

Les sanctions infligées au Niger après le coup d'état sont le plus gros coup de massue qui a pu arriver au Niger, il pourrait même être fatal. La suspension d'aide budgétaire et des projets humanitaires et de développement ont des conséquences très graves comme j'ai souligné au début. Ces sanctions

drastiques n'impactent pas les auteurs du coup d'Etat, ce sont les populations qui en sont les premières victimes !

Donc vous demandez la reprise du versement des fonds de développement ?

Exactement. Par exemple, à Agadez, il y a un projet d'appui conseil agricole pour les agriculteurs. En ce moment, ils ne savent pas si le projet continuera. Aussi, il y a beaucoup des projets de création de centrales solaires, comme celle d'Agadez, qui sont aujourd'hui à l'arrêt. Surtout en ce moment où la plupart de notre électricité ne peut plus être importée du Nigéria à cause des sanctions, on voit l'importance de ces projets-là. Il faut donc les continuer !

Et par rapport à la migration ?

Le changement de régime et les dynamiques socio-politiques qu'il a générées, sont un bon moment pour les partenaires internationaux du Niger, surtout l'UE et ses Etats-membres en particulier l'Allemagne, de réviser des approches tel comme leur politique migratoire. Bref, les restrictions des mobilités, l'intensification des contrôles aux frontières, ce n'est pas ce qu'il faut pour l'intégration africaine, pour l'amélioration du quotidien des populations nigériennes. Les ménages nigériens vivent de la mobilité - c'était toujours le cas et ça va encore continuer davantage. Mais les parties prenantes doivent prendre des mesures visant à défendre la dignité et les droits des migrants et à promouvoir la justice en matière de mobilité, plutôt que de poursuivre l'illusion d'arrêter la migration au prix d'énormes sacrifices humains.

Rhoumour Ahmet Tchilouta est né et a grandi dans la région d'Agadez au Niger, notamment à Tintelloust, dans la commune d'Iferouane. Dans le cadre de son doctorat de Géographie Politique en cotutelle internationale entre l'Université Grenoble Alpes (UGA), l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM), il travaille sur la coopération entre l'Europe et le Niger en matière de migration et de gestion des frontières. Il est chercheur associé à Border Forensics (BF), où il travaille sur les violences frontalières au Sahara sur les routes transsahariennes du Niger.